

AIDE - MEMOIRE DE LA MISSION DE LANCEMENT
DU PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

INTRODUCTION

1. Du 18 juin au 06 juillet 2000, et conformément à ses termes de référence, une mission de la Banque Africaine de développement composée de M. Boukary SAVADOGO, Expert en éducation, OCDW.5 et de M. Germain VARANGO, Spécialiste des acquisitions, FPRU, a séjourné au Sénégal en vue du lancement du projet de lutte contre la pauvreté, conjointement avec le projet Education III (Projet d'appui au développement de l'éducation de base et des enseignements moyen et secondaire). Durant son séjour la mission a été reçue par Mme Aminata TALL, Ministre de la Famille et de la Solidarité Nationale et a rencontré les différents responsables concernés par le projet.

2. La mission visait, entre autres objectifs, à assurer la préparation technique des membres de l'équipe du projet déjà en place, à les initier aux règles et procédures de la Banque et à accélérer la satisfaction des conditions préalables à la mise en vigueur du prêt et du don. Sur la base d'un programme de travail établi avec la partie sénégalaise et joint à l'annexe 1, la mission a rencontré et discuté avec les personnes concernées par le projet. Elle a également visité certains des sites du projet et tenu plusieurs réunions de travail dans les régions de Dakar, Thiès et Diourbel (voir liste des personnes rencontrées en annexe 2). Le travail technique accompli par la mission a été complété par une cérémonie officielle de lancement du projet organisée par le Gouvernement pour les deux projets. Cette cérémonie officielle organisée dans les locaux du Ministère des affaires Etrangères a connu la participation des autorités sénégalaises, des responsables et cadres techniques, des bailleurs de fonds, des représentants de la société civile et des bénéficiaires du projet.

3. Au terme du séjour, la mission a tenu avec les responsables du Ministère de l'Economie et des Finances et du projet une réunion de synthèse au cours de laquelle les résultats obtenus ont été discutés. Le présent aide-mémoire qui résume les conclusions et recommandations de la mission a été rédigé et signé avec la partie sénégalaise sous réserve de l'approbation des résultats de la mission par la Direction de la Banque.

PRESENTATION DU PROJET

Renseignements de base

4. Les données de base du projet sont les suivantes :

Date d'approbation	:	30/06/1999
- Date de signature	:	19/08/1999
- Coût total du projet	:	18,60 millions d'UC
- Prêt FAD	:	10,00 millions d'UC
- Don FAT	:	1,75 million d'UC
- Autres sources de financement	:	
Prêt FND	:	5,00 millions d'UC
Gouvernement	:	1,85 million d'UC

Organe d'exécution

Bureau de gestion du projet au sein du
Ministère de la famille, de l'action sociale
et de la solidarité nationaleDescription du projet

5. L'objectif général du projet est de contribuer à réduire la pauvreté au Sénégal. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants : (i) élever le niveau éducatif, les compétences techniques et professionnelles et les capacités d'auto-promotion des groupes-cibles ; (ii) accroître leurs capacités de génération de revenus et, (iii) favoriser l'accès aux services de base.

a) Composantes du projet

6. Le projet, qui sera réalisé sur une période de cinq ans, comprend les composantes suivantes : (i) Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires ; (ii) Microfinance et activités génératrices de revenus ; (iii) Infrastructures, équipements et hydraulique ; (iv) Gestion du projet.

b) Coût du projet

7. Le coût total du projet par composante est indiqué dans le tableau suivant :

COMPOSANTES	En millions de FCFA			en millions d'UC			% total
	Devises	M. L.	Total	Devises	M. L.	Total	
I - Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires							
- sous composante 1- Sensibilisation, alphabétisation et I.E.C.	1 185	1 262	2 447	1,49	1,58	3,07	16,5
- sous composante 2- Renforcement des capacités des partenaires	642	525	1 166	0,81	0,66	1,46	7,9
II-Microfinance et A.G.R.	549	2 797	3 346	0,69	3,51	4,20	22,6
						0,00	
III- Infrastructures, équipements et hydraulique							
- sous composante 1- Equipements et Infrastructures	826	156	982	1,04	0,20	1,23	6,6
- sous composante 2- Hydraulique villageoise	2 084	1 898	3 982	2,62	2,38	5,00	26,9
- sous composante 3- Cases foyers et garderies socioéducatives	909	543	1 452	1,14	0,68	1,82	9,8
IV - Gestion du projet	949	488	1 438	1,19	0,61	1,81	9,7
Total	7 144	7 669	14 813	8,97	9,63	18,60	100,0
% du total	48	52	100	48	52	100	

c) Sources de financement

8. Le projet est financé conjointement par le FAD, le FAT, le Fonds nordique de développement (FND) et le Gouvernement comme indiqué dans le tableau suivant :

Coûts du projet par sources de financement
(en millions d'UC)

SOURCES DE FINANCEMENT	Devises	M. L.	Total	% total
F.A.D.	5,77	4,23	10,00	54,0
F.A.T.	0,58	1,17	1,75	9,0
F.N.D.	2,62	2,38	5,00	27,0
GOUVERNEMENT	0,00	1,85	1,85	10,0
TOTAL	8,97	9,63	18,60	100
% DU TOTAL	48	52	100	

9. Le projet connaît un retard important dans le démarrage des activités par rapport au calendrier initial qui prévoyait le démarrage des activités en avril 1999. Le Gouvernement s'attelle actuellement à remplir les conditions préalables à la mise en vigueur du prêt.

Conditions préalables à la mise en vigueur du prêt

10. En plus des conditions générales applicables aux accords de prêts avec le Groupe de la Banque, le projet prévoit qu'avant l'entrée en vigueur de l'accord de prêt et du protocole d'accord de don, l'Emprunteur devra :

i) fournir au FAD la preuve de la création du Bureau national de gestion du projet (BGP), des cinq Unités régionales de gestion (URG), des Comités régionaux de pilotage, du Comité national de pilotage placé sous la présidence du Ministre chargé du Plan et composé du Coordonnateur du Programme national de Lutte Contre la Pauvreté (PNLP), du Coordonnateur du Bureau de coordination et de suivi des programmes et projets au Ministère de la famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (BCSP-MFASSN), de la Direction du Bien-être familial (DBF), de deux représentants de la communauté des ONG, désignés par le Conseil des organisations non gouvernementales d'appui au développement (CONGAD), d'un représentant des Systèmes financiers décentralisés (SFD), de deux représentants des bénéficiaires et d'un représentant des bailleurs de fonds :

ii) fournir au FAD la preuve du recrutement, par voie de sélection sur la base d'une liste restreinte, du personnel cadre dont les qualifications et expériences auront été préalablement jugées acceptables par le Fonds, à savoir du Directeur du BGP, deux spécialistes en microfinance, un spécialiste en IEC, un spécialiste en génie rural, un spécialiste en développement des capacités, un administrateur comptable, cinq (5) coordonnateurs des Unités régionales de gestion ainsi que de leurs adjoints et du personnel de soutien :

iii) fournir au FAD la preuve de la mise à la disposition du BGP et des URG de locaux adéquats pour servir de bureaux :

iv) fournir au FAD la preuve de la signature de l'accord de financement avec le Fonds nordique de développement (FND) relatif au projet ou la preuve que cet autre bailleur de fonds s'est engagé par écrit à participer au financement du projet :

v) fournir au FAD la preuve de l'ouverture auprès d'une banque commerciale au Sénégal, d'un compte destiné à recevoir les ressources du prêt :

vi) fournir au FAD la preuve de l'ouverture par le Projet d'un compte du projet dans une banque commerciale au Sénégal destiné à recevoir les fonds affectés au fonctionnement du projet :

vii) s'engager à mettre à la disposition des Systèmes financiers décentralisés (SFD), retenus pour participer à l'exécution du volet crédit sur la base de conventions de gestion, les fonds relatifs à ce volet avant le démarrage de l'activité crédit.

te

11. Pour la satisfaction de ces conditions préalables, le Gouvernement a transmis à la Banque une partie de la documentation requise qui est actuellement en cours d'examen. Il reste principalement à finaliser le recrutement du personnel et transmettre les contrats à la Banque ; fournir la preuve de la mise en place des différentes structures de pilotage prévues ; fournir la preuve de l'affectation des locaux pour héberger les antennes régionales du projet ainsi que l'engagement à mettre à la disposition des SFD retenus, les fonds relatifs au volet crédit.

Calendrier de mise en exécution du projet

12. Des réunions techniques ont été organisées par composantes afin d'examiner les questions spécifiques relatives à l'exécution des activités prévues et de discuter des plans d'exécution détaillés pour chaque composante du Projet. Il s'avère que dans l'ensemble, et sous réserve de la satisfaction de l'ensemble des conditions préalables dans le courant du mois de juillet 2000, la date effective de démarrage du projet pourrait être envisagée pour le début du mois d'août 2000.

Acquisition des biens et services

13. La mission a organisé des séances d'information sur les règles de procédure de la banque pour l'acquisition des travaux, biens et services prévus par le projet. Cette présentation des règles a été effectuée à l'intention des différents services impliqués dans l'exécution du projet. Conformément au calendrier d'exécution, une formation plus approfondie sur les règles de procédure de la Banque sera dispensée à l'équipe du projet dès qu'elle sera complète. La date à laquelle cette formation sera programmée sera fixée de commun accord entre les deux parties.

Contrepartie nationale

14. La mission a discuté avec les responsables des Ministères de la Famille et de la Solidarité Nationale et de l'Economie et des Finances de l'importante question de la contrepartie nationale. L'Accord de prêt prévoit que le Gouvernement fournira chaque année au mois de juin, la preuve que le montant de la contrepartie nationale nécessaire au financement des activités prévues pour l'année en cours, a été effectivement versé dans le compte ouvert à cet effet. Les responsables rencontrés ont indiqué que la totalité de la contribution du Gouvernement pour l'année 2000 a été inscrite au budget et sera disponible dès le démarrage effectif du projet.

Rapport trimestriels d'activités

15. La mission a remis à l'équipe du projet le modèle de rapport trimestriel d'activités à transmettre à la Banque. Dans l'hypothèse du démarrage du projet en août 2000, le premier rapport couvrira la période allant jusqu'au 31 décembre 2000 et sera transmis à la Banque dans le courant de janvier 2001.

Coordination des activités du projet

16. Les réunions techniques par composantes ont été organisées en coordination avec les services techniques qui seront impliqués dans leur exécution. L'équipe du projet établira et maintiendra une étroite collaboration avec tous les bailleurs et partenaires qui avaient manifesté leur intérêt à appuyer le projet lors des missions de préparation et d'évaluation. La mission a été informée par les bailleurs et partenaires concernés de l'évolution de leurs opérations respectives et des dispositions qu'ils envisagent en vue d'une coordination efficace avec les autres interventions. Le PNUD qui finance une opération complémentaire dans le cadre du PNLP a réitéré sa disponibilité à partager certaines des structures déconcentrées de gestion dans les régions où les deux projets interviennent ensemble. La mission a par ailleurs rencontré une équipe de la Banque



régions où les deux projets interviennent ensemble. La mission a par ailleurs rencontré une équipe de la Banque mondiale en mission d'évaluation d'un projet de fonds sociaux dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Une réunion organisée par la Coordination nationale du PNLN a permis aux différents bailleurs de s'informer de leurs opérations respectives et de l'avancement du DSRP du Sénégal. Ils ont pu également discuter des modalités de coordination. Le BGP du projet financé par le Groupe de la Banque devra maintenir une étroite collaboration avec l'ensemble des bailleurs et partenaires et notamment la Banque mondiale, le PNUD et l'UNICEF.

Sites et antennes régionales du projet

17. Dès la mise en place effective de toute l'équipe du projet et conformément au plan d'exécution détaillé du projet qui sera élaboré, les sites du projet seront identifiés de manière plus détaillée. La mission a visité trois des cinq régions ciblées par le projet, celles de Dakar, Thiès et Diourbel. Les locaux devant servir de bureaux aux antennes régionales ne sont pas encore disponibles pour l'ensemble des régions. Le Gouvernement a donné l'assurance que ces locaux seront disponibles avant la fin de juillet 2000.

PROBLEMES CONSTATES PAR LA MISSION

18. Les principaux problèmes constatés par la mission et discutés avec la partie sénégalaise concernent : la satisfaction des conditions préalables à la mise en vigueur du prêt et du don et la mise en place de l'équipe du projet. Comme indiqué au paragraphe 11 ci-dessus, le Gouvernement a produit la plupart des documents à fournir à la Banque en vue de la satisfaction des conditions préalables à la mise en vigueur du prêt et du don. Le Gouvernement prendra les dispositions pour que les documents originaux soient intégralement transmis à la Banque au plus tard le 31 juillet 2000.

19. Pour le recrutement du personnel contractuel, la Banque a déjà donné un avis de non objection aux propositions du Gouvernement. La mission a attiré l'attention des autorités compétentes sur l'urgence qui s'attache à la finalisation des contrats avec les personnes retenues et leur transmission à la Banque.

20. Pour le personnel d'appui qui sera recruté dans le cadre du projet, principalement le gardien, le Gouvernement a attiré l'attention de la mission sur la faiblesse du niveau de traitement prévu dans le rapport d'évaluation et qui pourrait être en contradiction avec la législation sociale en vigueur. Le Gouvernement fera parvenir en temps utile à la Banque, des propositions en vue de résoudre ce problème.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

21. La mission adresse ses sincères remerciements aux autorités sénégalaises, en particulier au Ministre de la Famille et de la Solidarité Nationale, à ses proches collaborateurs, à l'équipe du projet et l'ensemble des personnes rencontrées pour l'appui reçu dans l'accomplissement du travail. Les conclusions de la mission seront soumises à l'appréciation de la Direction de la Banque dont les décisions seront communiquées au Gouvernement.

22. Les deux parties se félicitent de constater que l'essentiel a été accompli par le Gouvernement en vue du démarrage du projet dans les meilleurs délais. Les quelques conditions qui restent seront remplies dans les plus brefs délais. En vue du proche démarrage et de la bonne exécution du projet, la mission fait les recommandations suivantes à l'adresse du Gouvernement et de la Banque :



Pour le Gouvernement :

- (i) accélérer la signature des contrats avec les personnes retenues et transmettre deux exemplaires des contrats signés à la Banque ;
- (ii) compléter et transmettre à la Banque les documents à fournir pour la satisfaction des conditions préalable à la mise en vigueur du prêt et du don ;
- (iii) prendre les dispositions pour verser à temps les fonds de la contrepartie nationale nécessaires au bon fonctionnement du projet ;
- (iv) dès la mise en place de l'équipe complète du projet et conformément aux dispositions prévues dans le rapport d'évaluation du projet, transmettre à la Banque les deux spécimens de signature des personnes habilitées à mouvoir les comptes du projet selon le principe de la double signature.

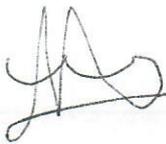
Pour la Banque :

- (i) programmer, dès que le Gouvernement en aura formulé la demande, la mission de formation de l'ensemble de l'équipe du projet sur les règles de procédure de la Banque.

Fait à Dakar le 6 juillet 2000

Ont signé :

Pour le Gouvernement



M. Massar WAGUE,
Directeur de la Coopération Economique
et Financière p.i.

Pour la Banque Africaine de Développement



M. BOUKARY SAVADOGO,
Expert OCDW.5
Division Ressources Humaines

ANNEXE 1

PROGRAMME DE SEJOUR DE LA MISSION DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

DU 18 juin AU 06 juillet 2000

HEU	LUNDI 19	MARDI 20	MER 21	JEUDI 22	VENDREDI 23	Samedi 24
9H	Briefing avec les 2 Projets Programmation	Réunion de travail au MEF/DCEF	P L C P / MFSN Banque Mondiale	P L C P / MFSN	P L C P / MFSN	Travail à l'hôtel
15h	Briefing avec les 2 Projets	P L C P / MFSN	Audience MENETFP	P L C P / MFSN	P L C P / MFSN	
16H	Programmation					

UR	LUNDI 26	MARDI 27	MER 28	JEUDI 29	VENDREDI 30	Samedi 1er
9H	DAGE	DAGE / DPRE procédures	DCES Visite sites Dakar	DCES: Visite de sites diourbel	INEADE DAEB	Travail à l'hôtel
11H	DPRE PNUD	Passation Marchés				
15H	CRDI	DCES: Réunion de travail	DCES: Visite sites DAKAR	DCES Visite de sites THIES	ENS Formation Continuée	
16H	DEMSG / IGEN DEST / DFP					

HEU	LUNDI 3	MARDI 4	MER 5	JEUDI 6	VENDREDI 7	Samedi 8
9H		UNICEF BIT	LANCEMENT CONJOINT PROJETS	Signature aide- mémoire		
10H	PEES / AFD					
15	Réunion PNL Min Plan	Réunion de synthèse	Finalisation Aide- memoire	Fin de la mission		
17	Réunion Bailleur MEF	Audience MDCAETFP				

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQ
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Kansoumbaly	NDIAYE	Ministre de l'Education Nationale , de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
Bécaye	DIOP	Ministre Délégué Chargé de l'Alphabétisation de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
Aziz	FALL	Directeur de Cabine MENETFP
Amadou	DIALLO	Directeur de Cabine MDCAETFP
Serigne Malick	FALL	Conseiller Technique MDACAETFP
Magatte	SOW	Directeur de l'Administration Générale et de l'Equipement (DAGE) /MEN
Alhassane	NDIAYE	Direction Construction Equipements Scolaires (DCES)
Serigne	LY	Directeur DCES
Moussa	SOW	Direction Construction Equipements Scolaires (DCES)
Mohamed	GUEYE	Direction Construction Equipements Scolaires (DCES)
Amadou	DIENG	Direction Construction Equipements Scolaires (DCES)
Daouda	GUEYE	Direction de l'Administration Générale et de l'Equipement (DAGE) /MEN
Boubacar	DIAO	Chef Division Manuels Scolaires" Institut National d'Etude et d' Action pour le Développement de l' Education"(INEADE)
Cheikh	AW	Directeur INEADE

Amacodou	DIOUF	Secrétaire Général Direction Alphabétisation Education Base (DAEB)	
Mamadou M.	KANTE	Direction Enseignement Moyen Secondaire (DEMSG)	Général
Mbaye	DIENE	Direction Education Préscolaire Enseignement Elémentaire (DEPEE)	
Moussa	SONKO	Direction de l'Administration Générale et de l'Equipe ment (DAGE) / Division Budgétaire et Financière (DBF)	
Mamadou	DIA	Direction de l'Administration Générale et de l'Equipe ment (DAGE) /	Bureau des Marchés
Oumar Amadou	DIONGUE	Direction Planification Réforme Education	(DPRE)
Racine	SENGHOR	Directeur Enseignement Moyen Secondaire (DEMSG)	Général
Ousmane SOW	FALL	Coordination Nationale / Service Formation Continuée C N/ SFC	
Joseph Mbissane	GNING	Direction Enseignement Secondaire Technique (DEST)	
Elhadj	NDIAYE	Direction Formation Professionnelle	(DFP)
Joseph	SARR	C N/ SFC	
Amady	NDIKHANE	C N/ SFC	
Malick	NDIAYE	Bureau Suivi / BS	
Younousse	DIAW	Inspecteur Général Education Nationale	(IGEN)
Valdiodio	NDIAYE	Directeur Ecole Normale Supérieure (ENS)	
Bour	NIANG	Directeur des Etudes Ecole Normale Supérieure	
Amady	NDIOKANE	CN / SFC	
Momar	THIAM	ENS	
Cheikh T.	DIOP	CN/ FC	

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES /MEF

Daouda	DIOP	Directeur Coopération Economique Financière	
Massar	WAGUE	CHEF DIVISION DES INVESTISSEMENTS/	DCEF / MEF



Ibrahima	WADE	Direction Dette et Investissement	DDI / MEF
Mor	FAYE	Direction Dette et Investissement	DDI / MEF
Abdoulaye	Mar DIOP	Chargé des Programmes	DDI / MEF
Atou	SECK	DCEF / MEF	
Pap Meïssa	DIOP	DCEF / MEF	

MINISTERE DU PLAN

Thierno	NIANE	Coordonnateur du PLP	
---------	-------	----------------------	--

PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

Ahmed	RHAZAOUI	Représentant Résident du PNUD	
Ibrahima	DJIBO	Représentant Résident Adjoint du PNUD	
Arona	FALL	ARR/ P PNUD	
Ian G.	HOPWOOD	Représentant UNICEF	
Alassane K.	DIAWARA	Chargé d'Opération Banque Mondiale	
Demba	BALDE	B.M.	
Siby	TAPSOBA	Directeur Régional CRDI	
André	BOGUI	Spécialiste du Développement des Entreprises BIT	
Ousmane	TOURE	BIT	
Luc	MOGENET	Directeur- adjoint A FD	

DIOURBEL

Alioune	SECK	Chef Service Régional Développement Communautaire	
Ndéye Fatou	BA	Coordinatrice de la Promotion des Femmes	
Absa	DIALLO	Chargée de la Formation (SRDC)	
Sidiky	DIENG	Responsable Carte Scolaire Inspection Départementale Education Nationale de Bambey(DIOURBEL)	
Gora	BASAL	Inspecteur Départemental de l'Education Nationale	
Modou	GUEYE	Vice-Président Communauté Rurale de Ndangalma	
Abdoulaye	SECK	Directeur école Bambey 5	
Modou	LO	Conseiller Communauté Rurale de Ndangalma	